

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le lundi 5 octobre 2020 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Son présent à cette rencontre :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Carole Viel	Conseillère siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseillère siège 5
Madame Armelle Kermarrec	Conseillère siège 6

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

Absent : Monsieur Patrice Dubé Conseiller siège 1

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Pierre Daigneault, maire souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso 2020-136

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour et de laisser le point « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

Réso 2020-137

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020,
CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

SUR PROPOSITION de Armelle Kermarrec, il est unanimement résolu par les membres du conseil municipal d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Réso 2020-138

Il est proposé par Carole Viel et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 61 064.27\$.

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. Gén.

ADOPTÉE

5. **AFFAIRES MUNICIPALES**

a) **Renouvellement Cotisation Tourisme Bas-St-Laurent**

Réso 2020-139

Attendu que nous sommes membres de l'association Touristique du Bas-Saint-Laurent et que la cotisation est payable en octobre pour l'année 2020-2021.

Il est proposé par Armelle Kermarrec, et résolu unanimement de payer les frais de renouvellement (Festival Le Jeune Archet) La Pyrole enchantée plus taxes, pour un total de 287.00\$.

ADOPTÉE

b) **Entretien patinoire rechercher un responsable pour l'hiver 2020-2021**

Réso 2020-140

ATTENDU QUE le préposé à la surveillance et l'entretien de la patinoire de la Municipalité de Lejeune travaille sous la supervision du Conseil et il est responsable du Centre des Loisirs.

Il est proposé par Carole Viel de faire une offre d'emploi pour l'entretien de la patinoire.

La personne recherchée doit se soumettre aux règles du Covid-19 et faire suivre les règlements.

ADOPTÉE

c) **Programme d'aide à la voirie locale (PPA) député**

Réso 2020-141

Extrait du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Lejeune tenue le 5 octobre 2020

Sont présents :

Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Carole Viel	Conseillère siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseillère siège 5
Madame Armelle Kermarrec	Conseillère siège 6

Formant quorum sous la présidence de

Pierre Daigneault, maire

Est (sont) également présent(s) :

- Dossier :00030002-1-13050 (01) -2020-06-10-34
- Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
- Résolution numéro : 2020-141

ATTENDU QUE la municipalité de Lejeune a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration

(PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Fernand Albert, appuyée par Marguerite Albert, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Lejeune approuve les dépenses d'un montant de 34 069.52\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Copie certifiée conforme

Ce 14^e jour d'octobre 2020

Maire

Secrétaire-trésorier(-ière)
ou greffier(-ière)

d) Fermeture du projet Loisirs 21 (Fonds de développement du territoire)

Réso 2020-142

Attendu que l'entente pour le projet a été signée en 2018;

Attendu qu'il faut fermer ce dossier;

Considérant qu'un aide additionnelle de Desjardins et du MAMH on servie pour ce même projet;

La municipalité a reçu en trop de la MRC un montant de 7240\$ (sept mille deux cent quarante dollars).

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement de rembourser la MRC au montant de 7 240\$ (sept mille deux cent quarante dollars) pour fermer ce dossier définitivement.

ADOPTÉE

Réso 2020-143

e) Inspecteur camping Zec Owen Nomination de l'inspecteur adjoint

Attendu que le personnel de la Zec Owen est présent sur l'ensemble du territoire visé;

Il est proposé par Fernand Albert appuyé à l'unanimité que Monsieur Hubert Roy soit nommé à titre d'inspecteur adjoint pour ce secteur.

Que le mandat de monsieur Hubert Roy soit de délivrer les permis pour l'implantation de roulottes et pour les constructions de bâtiments accessoires.

Monsieur Hubert Roy peut inspecter les roulottes, les bâtiments et constructions entre 7h00 et 19h00.

Il doit faire rapport au conseil municipal de toute contravention au règlement.

ADOPTÉE

**f) Appel de projets MAMH
Volet 4 soutien à la coopération intermunicipale du fonds
région et ruralité**

Réso 2020-144

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Squatec, Biencourt, Lac-des-Aigles, Lejeune, Auclair et Saint-Juste -du-Lac désirent présenter un projet de marketing territorial dans sa phase 2 dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Albert, appuyé par Armelle Kermarrec et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Lejeune s'engage à participer au projet de **marketing territorial phase 2** et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Le conseil nomme la Municipalité de Squatec organisme responsable du projet.

À la séance du conseil du 5 octobre 2020

ADOPTÉE

**g) AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LA
VENTE DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS**

Réso 2020-145

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'autoriser la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour la vente des véhicules et équipements excédentaires suivants :

- Un camion de déneigement Ford 1998, prix minimum 45 000 \$
- Une remorque prix minimum 6 000\$

ADOPTÉE

h) Achat roues pour camionnette

Réso 2020-146

Il est proposé par Fernand Albert et résolu unanimement de faire l'achat de 4 roues pour installer les pneus d'hiver pour la camionnette Ford 2020. Ce qui facilite le temps de les installer en hiver et en été.

ADOPTÉE

i) Renouvellement annuel adhésion du Centre de mise en valeur des Opérations Dignité

Réso 2020-147

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu d'adhérer pour l'année 2020 au montant de 60\$ pour une municipalité. La personne désignée par le conseil pour représenter la municipalité de Lejeune est Monsieur Pierre Daigneault, maire et comme substitut Armelle Kermarrec.

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCES

La correspondance est déposée au conseil

7. DEMANDE DE DONS

a) Hockey mineur Témiscouata

Réso 2020-148

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter la demande d'aide financière de Hockey Témiscouata le montant est de 50\$ de la municipalité qui sont inscrits dans le pré-novice pour l'année 2020-2021.

b) Comité des Paniers de Noël

Réso 2020-149

Attendu qu'une lettre de demande de dons a été faite par le comité des Paniers de Noël.

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement de faire un don de 100\$ au nom de la Maison famille du Témiscouata.

ADOPTÉE

c) Ressource d'aide aux personnes handicapées

La Ressource d'aide aux personnes handicapées vient en aide annuellement à plus de 1200 personnes vivant avec un handicap sur son vaste territoire. Certaines d'entre elles sont peut-être vos concitoyennes. La ressource œuvre à l'intégration sociale des personnes handicapées, supporte l'achat d'équipements spécialisés, accorde de l'aide financière pour du répit/gardiennage, des camps d'été spécialisés et dans certaines situations particulières. Ces besoins sont évalués et recommandés par des professionnels. Le budget annuel de notre organisme, plus de 350 000\$, est majoritairement composé des dons recueillis auprès de la population et des partenaires corporatifs.

Pas de don pour cette année.

d) Persévérance scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Réso 2020-150

Savez-vous que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs est une des rares commissions scolaires à posséder sa fondation;

Elle sert : aider individuellement les élèves provenant de familles défavorisées, répondre à leurs besoins de base, améliorer leur estime de soi et leur développement personnel.

Quelle sorte d'aide elle offre; repas, manteaux et bottes d'hiver et autres;

La fondation ne donne pas d'argent. Elle préfère payer directement le bien ou le service;

La fondation tire ses revenus avec les cartes de membre individuelles ou corporatives et des dons (avec reçu fiscal) et commandites

Il est proposé par Carole Viel et appuyé à l'unanimité de faire un don de 100\$ pour aider la Fondation.

ADOPTÉE

8. AFFAIRES NOUVELLES

- a) Demande de faire une estimation à Construction B.C. pour faire des cadres avec plexiglas et ajouter une porte.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Marguerite Albert propose la levée de la séance à 20h15.

Pierre Daigneault
Maire

Claudine Castonguay
Directrice générale

Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.